



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

En vue de l'occupation temporaire du domaine public

Article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques

Exploitation d'un petit train touristique au sein du centre-ville de la commune de Grasse

Personne publique contractante :

COMMUNE DE GRASSE représentée par Monsieur Jérôme VIAUD, Maire de Grasse

Cadre juridique :

En application de l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), pour faire suite à une manifestation d'intérêt spontanée par un opérateur économique, la Commune de Grasse, sollicite les opérateurs économiques à manifester leur intérêt **pour l'exploitation d'un train touristique au sein du centre-ville de la Commune.**

La présente procédure de sélection est soumise aux dispositions des articles L.2122-1-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques visant notamment à assurer une sélection présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence via notamment la mise en œuvre de mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester.

Objet de la consultation :

La Commune de Grasse met à disposition son domaine public afin d'autoriser la circulation et le stationnement d'un train touristique dans le centre-ville.

La convention d'occupation du domaine public arrivera à terme le 31 décembre 2025, le titulaire de l'occupation a manifesté son intérêt pour se voir reconduire son droit d'occupation.

Le présent avis vise à recueillir toute autre manifestation d'intérêt concurrente.

Descriptif : l'opérateur économique sera autorisé, par convention, à exploiter un train touristique sur le domaine public communal et à le stationner sur l'esplanade du Cours Honoré Cresp le temps nécessaire à la prise en charge des voyageurs.

La convention sera conclue pour une durée de 5 années non renouvelable moyennant une redevance composée d'une part fixe (d'un montant minimum de 479.95 € correspondant au forfait annuel à ce jour, fixé par délibération du conseil municipal) et d'une part variable (% du

chiffre d'affaire annuel). Les candidats sont libres de proposer un montant de redevance supérieur.

Contraintes :

- Le véhicule doit répondre aux normes édictées par la réglementation en vigueur relative à l'exploitation de ce genre de transport, notamment celle définissant les conditions d'utilisation des véhicules autres que les autocars et les autobus, destinés à des usages de tourisme et de loisirs.
- Validation des itinéraires par arrêté préfectoral

Présentation des offres :

Les dossiers des candidats doivent être rédigés en langue française.

Chaque candidat devra obligatoirement transmettre les éléments suivants dans le cadre de cette consultation :

- Une lettre de candidature manifestant l'intérêt du candidat à présenter une offre et détaillant son projet
- La forme juridique et le numéro SIREN de la société ou tout autre document équivalant de moins de trois mois
- Une pièce d'identité du représentant de la société
- Un mémoire précisant les caractéristiques du véhicule, les circuits envisagés, les tarifs appliqués, les services proposés et/ou tout autre élément permettant d'apprécier la qualité de l'offre du candidat
- Une proposition de redevance annuelle
- Une copie de son assurance responsabilité civile et professionnelle pour l'exercice des activités objet du présent appel à candidature
- Tout document complémentaire jugé utile par le candidat

Date limite remise des dossiers : le mardi 30 décembre 2025 à 12h00

Critères d'évaluation des offres :

Les offres des candidats seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Qualité de l'offre du candidat (50%)
- Caractéristique du véhicule (40%)
-
- Services proposés aux usagers (10%)

Il sera attribué une note finale sur la base de ces critères d'évaluation. Le candidat ayant obtenu la note la plus élevée sera sélectionné comme étant le futur occupant.

La Commune ne procédera à aucune phase de négociation avec les candidats.

Traitement des données à caractère personnel :

Les informations recueillies dans le cadre de la présente consultation font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel destiné à gérer la passation, l'exécution et la gestion financière de cette Autorisation d'occupation du domaine public, conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 (dit Règlement général sur la protection données), et notamment de son article 6 alinéa 1. point f).

Elles seront communiquées :

- Aux services de la commune de Grasse (Service Juridique et Foncier, Service Commerce, Direction des Affaires Financières, Direction Générale des Services, Mairie de Grasse) ;
- A la Préfecture des Alpes-Maritimes, dans le cadre du contrôle de légalité ;

Ces données seront conservées pour la durée strictement nécessaire à la gestion financière et administrative et à l'exécution de cette procédure.

Les candidats peuvent demander à accéder aux données, les rectifier, demander leur effacement ou exercer leur droit à la limitation du traitement de leurs données.

Pour exercer ces droits, ou pour toute question relative au traitement des données, les candidats peuvent contacter le délégué à la protection des données de la commune de Grasse aux coordonnées suivantes : dpo@ville-grasse.fr

Conditions de remise des offres :

Les candidats transmettront leur offre **sous pli cacheté** portant la mention :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET en vue de l'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation d'un train touristique au sein du centre-ville de la Commune »
NE PAS OUVRIR

Le dossier devra parvenir avant la date et l'heure limites de réception des offres,

le mardi 30 décembre 2025 à 12h00

et à l'adresse suivante :

Mairie de Grasse
A l'attention du Service des Affaires Juridiques et Foncières
BP12069
06131 GRASSE CEDEX

Contact :

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires qui seraient nécessaires à l'établissement de leur offre pourront s'adresser à : Mairie de Grasse - Service des Affaires Juridiques et Foncières - 19 rue Mougin Roquefort - 06130 GRASSE - Téléphone : 04.97.05.50.63 - Courriel : etudes.juridiques@ville-grasse.fr